



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an Deux Mil Vingt Quatre, le 11 juin,  
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,  
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,  
En suite de convocation en date du 5 juin 2024,  
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,  
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés  
suivants :

- Madame Françoise TOULOUSE donne procuration à Monsieur Jacky LELONG
- Madame Catherine WILLE donne procuration à Madame Sandrine WABLE
- Madame Corinne LEFEBVRE donne procuration à Monsieur Daniel KRUSZKA
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDE
- Madame Dorine CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA

Monsieur Emmanuel DONDELA est désigné secrétaire de séance.

-----

**Objet : modification du tableau des indemnités allouées aux membres du Conseil municipal**

Monsieur Emmanuel DONDELA, Adjoint au Maire, informe les membres du Conseil Municipal du souhait de Monsieur le Maire de confier une délégation à un Conseiller Municipal : Monsieur Frédéric HAUTTECOEUR, chargé de la Mémoire collective.

Que pour l'accomplissement de ces missions, il est proposé de lui attribuer une indemnité de fonction de 5%.

Où l'exposé qui précède, les membres du Conseil Municipal décident de modifier le tableau des indemnités de fonctions allouées aux membres du Conseil Municipal comme suit :

**Vote pour : 28**

**Vote contre : 1**

**TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DES INDEMNITES DE FONCTIONS ALLOUEES AUX  
MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL  
(Articles L2123-20-1 du code des collectivités territoriales)**

Nom de la commune : VILLE DE LOISON-SOUS-LENS

Population totale : 5 457 habitants

Fonction	Taux de base «VOTE» Hors Majoration (en % de l'indice brut terminal de la fonction publique)	TOTAL en %
Maire	55%	55%
1 <sup>er</sup> Adjoint	22%	22%
2 <sup>ème</sup> Adjoint	0%	0%
3 <sup>ème</sup> Adjoint	17%	17%
4 <sup>ème</sup> Adjoint	17%	17%
5 <sup>ème</sup> Adjoint	17%	17%
6 <sup>ème</sup> Adjoint	17%	17%
7 <sup>ème</sup> Adjoint	17%	17%
8 <sup>ème</sup> Adjoint	17%	17%
Conseiller Municipal délégué au suivi des associations au travers les manifestations municipales et de la gestion des salles	5%	5%
Conseiller Municipal délégué aux Adultes-relais, la vie associative et caritative	5%	5%
Conseiller Municipal délégué à la Solidarité et au Handicap au titre des « Parcours de Vie »	5%	5%
Conseiller au logement et aux relations avec les bailleurs sociaux	5%	5%
Conseiller Municipal délégué aux suivi des dossiers d'assurances et d'expertise des bâtiments communaux	5%	5%
Conseiller Municipal délégué à la cellule de veille et à la formation des élus	5%	5%
Conseiller Municipal délégué aux attractions festives	5%	5%
Conseiller Municipal délégué aux évènements culturels	5%	5%
Conseiller Municipal délégué au développement durable	5%	5%
Conseiller Municipal délégué à la Mémoire Collective	5%	5%

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Loison-sous-Lens, le 20 juin 2024



Le Maire,

**Daniel KRUSZKA**